Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 47 (2020)

Heft: 4

Artikel: Lueurs d'espoir pour les Yéniches, les Sinti et les Roms

Autor: Lettau, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1032975

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société 25

Lueurs d'espoir pour les Yéniches, les Sinti et les Roms

Le climat social est-il en train de changer? Une loi discriminatoire envers les gens du voyage a été annulée. Le peuple dit oui à un emplacement contesté pour les gens du voyage. Et un sondage montre que la majorité des Suisses acceptent le mode de vie des minorités nomades.



MARC LETTAU

Riche de multiples facettes, la Suisse l'est aussi en minorités linguistiques et culturelles. Mais la cohabitation de la majorité et des minorités n'est pas toujours facile. Les deux minorités reconnues que sont les Yéniches et les Sinti le savent bien. En particulier ceux d'entre eux qui mènent encore un mode de vie itinérant sont victimes de préjugés. Lorsque des caravanes de Roms étrangers arrivent en Suisse, l'atmosphère devient rapidement orageuse.

Toutefois, les Suisses acceptent le mode de vie des gens du voyage visiblement mieux qu'on ne l'imagine généralement. C'est ce que montre une étude représentative présentée en mars par l'Office fédéral de la statistique et le Service de lutte contre le racisme. 67% des personnes interrogées estiment que le mode de vie itinérant des Yéniches et des Sinti implantés en Suisse fait partie de la diversité du pays. 56% trouvent en outre que la Suisse devrait faire davantage pour

préserver leur mode de vie. Malgré ce positionnement de base favorable, les ennuis que connaissent les Yéniches et les Sinti itinérants ne diminuent pas. Les gens du voyage se plaignent notamment du fait que le nombre d'aires d'accueil diminue au lieu d'augmenter. Souvent, les projets de nouveaux emplacements échouent face aux oppositions locales.

Le ton monte tout particulièrement quand les autorités tentent de créer des emplacements pour les Roms étrangers. De nombreux Yéniches et Sinti suisses sont favorables à de tels projets. Car ils ont senti que les préjugés frappant les gens du voyage étrangers étaient aussi dirigés contre eux. Pour une cohabitation harmonieuse, il est donc nécessaire que chacun ait son chez-soi.

On a frôlé la débâcle peu avant la publication du sondage cité. En février, tout indiquait en effet que les habitants du canton de Berne allaient rejeter en masse une aire prévue pour les gens du voyage étrangers. Gens du voyage suisses pendant une halte agréable sur le terrain d'un paysan à Bäretswil, dans le canton de Zurich.

Photo Danielle Liniger

Les résultats du sondage sur le mode de vie itinérant: ogy.de/diversite-suisse Mais le crédit nécessaire a été accepté à une nette majorité (53,5 % de oui). L'aire d'accueil sera construite non loin du petit village rural de Wileroltigen.

Premièrement, cette décision inattendue du peuple. Deuxièmement, l'étude et ses résultats éclairants. Troisièmement, fin avril, un arrêt inédit, avec l'abrogation par le Tribunal fédéral (TF) d'alinéas de la loi bernoise sur la police, qui contenait des passages ciblant les gens du voyage. La loi permettait de chasser des gens du voyage s'installant sur un terrain très rapidement et sous la menace de sanctions, sans leur accorder le droit d'être entendu en usage en Suisse. Le TF a estimé qu'une telle loi spéciale était contraire à la Constitution. La «Radgenossenschaft der Landstrasse», l'association faîtière des Yéniches et des Sinti suisses, souligne que ce jugement est «une étape importante pour l'ancrage de la protection des minorités en Suisse». Et la Société pour les peuples menacés considère la décision du TF comme un «précédent contre les lois spéciales discrimina-

Votation, sondage, arrêt du TF: des représentants des communautés yéniches, sinti et roms ont confié à la «Revue Suisse» que ces trois signaux sont des «lueurs d'espoir» encourageantes. Ils ne signifient pas encore la fin de leurs ennuis, car leur situation reste difficile. Dès que les choses deviennent concrètes, la bienveillance à leur endroit s'étiole en effet rapidement. Le projet d'emplacement de Wileroltigen l'illustre bien. Clairement accepté par les citoyens bernois, il a été rejeté par 91% des votants à Wileroltigen.